

en ligne en ligne

BIFAO 3 (1903), p. 105-118

Émile Galtier

Notes de linguistique turque.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

NOTES DE LINGUISTIQUE TURQUE

PAR

M. É. GALTIER.

.باش اوستنه I. — L'EXPRESSION

La modification de sens que présente l'expression turque باش اوستنه, bach ustune, littéralement, sur la tête, c'est-à-dire, volontiers, avec plaisir, est faite pour surprendre quiconque est familier avec les faits de sémantique. Il est difficile en effet de comprendre par quelle série de modifications de sens les mots, sur la tête, ont pu prendre le sens de volontiers, avec plaisir. C'est que nous n'avons pas affaire ici à un fait de sémantique, du moins en ce qui regarde le turc. C'est dans un autre idiome, en arabe, que s'est produite la modification de sens. On connaît les formules qui servent de réponse, en arabe, à un ordre que l'on reçoit, السمع و الطاعة لله ولك ,(١) السمع و الطاعة ,حبًا وكرامةً , et leur variante . Cette dernière formule est l'équivalent de l'expression française, obéir au doigt et à l'œil (2). Le sens littéral est (j'obéis) au signe de tête et au clignement d'œil; de ce premier sens dérive celui de volontiers. De là l'expression il a fait cela avec soin, dont le rapport sémantique avec la, فعل ذلك على عيْن formule précédente est facile à saisir. La variante نعل ذلك على عينَيْن, dont le sens est le même, n'a qu'un rapport lointain avec على الرأس والعين; elle a été faite à l'imitation de فعل ذلك على عيني. Enfin la variante فعل ذلك على عيني (3), est une altération de la formule, qui n'a plus de sens, si on la traduit littéralement. C'est cette formule على الرأس والعين, dans laquelle la préposition على n'a plus

it shall be done most willingly and promptly, Wright, A gr. of the ar. lang., 3° éd., 2 vol., Cambridge, 1898, p. 172 (\$ 59, K, R. 1).

(3) Mille et une nuits, éd. de Beyrout, t. IV, p. r.1.

14

⁽¹⁾ فقال الوزير سمعًا لقولك وطاعة لامرك dans le فقال الوزير سمعًا لقولك وطاعة لامرك de Abû 'Abdallah M. b. abi M. b. M. b. Zafar Aṣ-Ṣaqalī Ḥuggat-ed-din, éd. de Beyrout, 1300, p. 53, l. 6.

⁽²⁾ Et non (It is) upon the head and eye, i.e. Bulletin, t. III.

qu'un sens fort éloigné de son sens habituel, qui a été écourtée (1) et traduite littéralement en turc, tout en gardant le sens secondaire de volontiers, avec plaisir. C'est là un exemple assez curieux de l'influence d'une langue sur une autre. Si en effet le turc s'était contenté d'emprunter cet idiotisme sous sa forme originaire comme il l'a fait pour d'autres expressions arabes ou persanes, telles que المتغفر الله, ce n'est rien, il n'y a pas de quoi; المتغفر الله pravo cela n'aurait rien que de très ordinaire. Ce qui est surprenant c'est le fait de prendre un idiotisme arabe, ayant le sens précis de volontiers, avec plaisir, et au lieu de le traduire en turc d'après le sens, d'en faire une traduction littérale, qui ne correspond ni au sens dérivé qu'a pris en turc cette expression, (puisque jamais avant cette traduction les mots بأش ارستنه n'avaient signifié volontiers, et qu'ils n'ont pris ce sens que parce que c'est celui de l'arabe على n'a pas le sens primitif arabe (puisque dans cette expression la préposition au n'a pas le sens de sur) et qui par la bizarrerie sémantique qu'elle présente est bien faite pour étonner le linguiste qui ne se rend pas compte de sa genèse.

II. — LA DÉCLINAISON DE صو, SU, EN OSMANLI.

L'on sait que les noms à finale vocalique prennent en osmanli la désinence $ni\tilde{n}$ au génitif, $\exists i, baba-ny\tilde{n}$, $\exists i, baba-ny\tilde{n}$, $\exists i, baba-ny\tilde{n}$. Il y a cependant une exception, c'est le mot $\exists i, su$ « Le mot $\exists i, su$ » ne prend pas au génitif la désinence $\exists i, mais \exists i d'où suju\tilde{n}$ conformément à ce qui a été dit au paragraphe $\exists i, su \in \mathcal{A}$ »,

(1) Je n'ai pas sous la main d'exemple de la formule abrégée en arabe, mais en tous cas un tel abrégement d'expression n'a rien de contraire au génie de cette langue. C'est ainsi que l'expression تروح ارواحان (Mille et une nuits, éd. de Beyrout, IV, 266), nous périrons, synonyme de etape, cf. Magrizi, Histoire des Coptes, éd. Wüstenfeld, p. 30, المواحد عليه وتروع الله له سلامه دين تنتل وتموت عليه وتروع. Le traducteur ne paraît pas d'ailleurs s'être rendu compte du sens précis de cette expression, non plus que de celui de la phrase toute entière, car il traduit, p. 73, «eine Religion derentwegen wir getödtet werden, sterben,

und vernichtet werden, der hat Gott sein Segen nicht verheissen n. Il n'est point question ici de bénédiction. Il faut évidemment lire שלשש et non בעלש est bien connue, ainsi, M. N., éd. de Beyrout, IV, ודי, Bâsim dit aux visiteurs qui viennent l'importuner: ע كتب لكم سلامة. L'expression est prise au figuré dans Maqrîzî et peut être traduite: "une religion à cause de laquelle nous sommes mis à mort et nous périssons, Dieu n'a pas décrété qu'elle soit prospère».

(2) A. MÜLLER, Türkische Gramm., 1 vol., Berlin, 1889 (\$ 29, Anm. C), p. 36.

Cette opinion, à savoir que le j est euphonique et dû à l'hiatus est, comme nous le verrons, tout à fait inexacte. En outre, M. Müller ne rend pas compte de l'irrégularité du génitif de su. Il se contente de l'indiquer sans en rechercher les raisons. Il y en a cependant et une fois que nous les aurons montrées, on verra que la déclinaison de ce mot n'est irrégulière qu'en apparence. Il n'y a pas d'exceptions en grammaire comparée, et c'est le devoir du linguiste de rendre compte des formes qui se présentent comme irrégulières en apparence.

Si nous examinons les postpositions qui forment la déclinaison des substantifs en osmanli, nous trouvons qu'elles sont respectivement pour les thèmes vocaliques et consonantiques :

	Thèmes vocaliques.	Thèmes consonantiques.
Gén.	nyñ	yñ.
Dat.	ja	a.
Acc.	ji	i.
Loc.	da	da.
Abl.	dan	dan.

A ceci le tatar (2) et les autres dialectes répondent par :

	Thèmes vocal. (ata).	Thèmes consonantiques (agač).
Gén.	ata-niñ	agač-nyn.
Dat.	ga	ka.
Acc.	ny	ny.
Loc.	da	da.
Abł.	dan	dan.

Le génitif, qui n'importe pas à la discussion, étant mis de côté, on voit que

- (1) A. Müller, \$ 23, p. 28.
- (2) Nasyrov, Kratkaja tatarskaja grammatika, 1 vol., 1860, Kazan, p. 14; Szentkolnai Balint

G., Kazáni-tatár nyelvtanulmányok, 3 vol., Budapest, 1877, t. III, p. 38.

14.

le datif osmanli -a correspond au tatar -ka, et que l'osmanli -ja correspond au datif tatar -ga. On peut donc poser la loi suivante :

Dans la déclinaison la gutturale disparaît après consonne en osmanli et se change en -ja quand elle est intervocalique.

- I. Voyelle +ga=ja en osmanli. On a déjà le commencement de cette évolution dans le tatar ata-ga où le g n'a plus une prononciation gutturale, mais un son particulier que l'on transcrit par un signe spécial. En osmanli -ga se réduit à -ja comme le latin plicare aboutit en français à «ployer»; ata-ga osmanli devient ata-gja, puis ata-ja. La loi est la même lorsque la gutturale appartient au thème $k\ddot{o}pek$ «chien», génitif $k\ddot{o}pej-i\tilde{n}$ (1), et des exemples tels que jirmi=2 «vingt», montrant que cette loi a une portée plus générale (2).
- II. Consonne + ga = a en osmanli. Au tatar $aga\check{c}$ -ka l'osmanli répond par agač-a; mais les autres dialectes offrent déjà des exemples de cette réduction : (tat.) من سنما بارل با اول siña; سنكا sin, datif سن siña; سبن aña d'un thème *an- inusité au nom.; مونكا bu, dat. مونكا myña; et avec les pronoms possessifs اتامع atam-a, اتانكا atañ-a, etc., (kirgiz) äkém-é « à mon père », äkéñ-é « à ton père ». Il est à remarquer que cette disparition de la gutturale n'a lieu en kirgiz et en tatar qu'après m, n (on a en effet, tatar, ata-byz-ga, ata-gyz-ga « à notre, à votre père \tilde{n}), et que n + gutturale = \tilde{n} . De là le son - \tilde{n} du génitif osmanli, - $ni\tilde{n}$ = ning. De là le faux suffixe $-\tilde{n}y$ qui, selon S. Balint (3), forme des substantifs si on l'ajoute aux adjectifs, ce qui est une erreur; car le tatar karañy «ténèbres» n'est point $kara \text{ (noir)} + \tilde{n}y$, mais karang + ki où karang, l'adjectif est tiré de kara + ang= noir; cf. le djagat. قارانكغو, karang-ku «sombre, obscur», par extension, «les ténèbres, qui est l'équivalent exact du tatar karañy (4). C'est donc à tort que M. Müller prétend (5) que le 3 n'existe pas dans l'intérieur d'un mot : cf. osm. تراڭلق, qaran-lyq, qui est visiblement pour *qarang-lyq, et تكرى tanry "Dieu ", dont la racine est teng «ciel», jak. tañara «ciel», tchouvach., tora «Dieu», japon. ten-ki.

Ces deux lois permettent de rendre compte des formations suivantes : en

⁽¹⁾ Mais q se transforme seulement en gh.

⁽²⁾ Cette loi est déjà énoncée dans A. MÜLLER, Türk. Gr., \$ 21, p. 25.

⁽³⁾ SZENTKOLNAI BALINT G., Kazáni-tatar nyelvta-

nulmanyok, 3 vol., Buda-Pest, 1877, t.III, p. 31.

⁽⁴⁾ VAMBÉRY, Cagataische sprachstudien, 1 vol., in-8°, 1867, Leipzig, p. 28.

⁽⁵⁾ A. Müller, Türk. Gr., p. 26.

koibale ada-nii « celui du père », menii « celui de moi », qui n'est point comme le dit Castrén un génitif, mais qui sont pour -nin-ki; la nasale tombant ici devant la gutturale, -niki se réduit à *-niji, -nii. Il en est de même dans le turc de l'Altaï, ada-nii, menii(1). En tatar de Kazan et en kirgiz la gutturale subsiste d'où ata-nyky « celui du père », auyl-nyky, etc. C'est de la même manière que s'expliquent les datifs des pronoms personnels en koibale et dans d'autres dialectes, ma-ga, mâ (à moi) sa-ga, sâ (à toi) â-gâ, â (à lui). Après la chute de n, le g tombe à son tour et *ma-a devient mâ.

Ceci admis, la déclinaison de صر, su, va nous apparaître comme fort régulière. Ce mot devrait faire su-nun et non sujuñ au génitif, s'il était à finale vocalique. Mais le vrai radical est écourté en osmanli. Le thème est consonantique et avait primitivement la forme sug. M. Vambéry dans son dictionnaire étymologique (2) donne les formes radicales sub, suu, su; mais ce ne sont là que des formes dérivées phonétiquement de la forme primitive sug qu'il ne donne point dans les formes radicales. Les formes dialectales sont osm. م, su⁽³⁾; tat., م, syu⁽⁴⁾; kirg., $suu^{(5)}$; sarte, سو, $su^{(6)}$; altaï, $su^{(7)}$; djag., سو, su; ouigour, سوو, $suw^{(8)}$, etc. Le koibale a seul conservé la forme sug, on la retrouve aussi cependant en altai à côté de su. C'est de sug que dérivent phonétiquement les formes suu, suv, sub; comp. tag et tau « montagne ». Les traces de la gutturale primitive existent même dans les dialectes qui l'ont perdu : l'osmanli صوارمق, suvarmaq est issu régulièrement d'un primitif sugar- équivalent exact de l'altai sugar-« abreuver ». Pour la transformation du g en v, on peut comparer l'osmanli مواش, savaš « combat » (rac. sok « frapper » + suff. š) qui est l'équivalent du djagat. soguš « bataille »; l'osmanli güverdjin « pigeon », prononciation vulgaire de کوکرجین, gügerdjin = tat. kügärtchen. Le kirgiz suula- et l'osmanli sula sont les équivalents

⁽¹⁾ Grammatika altajskago jazyka sostavlena tchlenami altajskoj missij, 1 vol. in-8°, Kazan, 1869, \$ 27, p. 21.

⁽²⁾ Vambéry, Étymol. Wörterburch der turkotatar. Spr., 1 vol., 1878, Leipzig, p. 154.

⁽S) BARBIER DE MEYNARD, Dict. turc-français, 2 vol., Paris, 1886, t. II, p. 221.

⁽⁴⁾ Ostroumov, Slovar tatarsko-russkij, 1892, Kazan, p. 182.

⁽⁵⁾ Ilminski, Materialy k izutchenijo kirgizs-

kago naretchija, 1 vol., 1861, Kazan, p. 164.

⁽⁶⁾ NALIVKIN, Rukovodstvo k praktitcheskomu izutchenijo sartovskago jazyka, 1 vol., 1898, Samarkand, p. 299.

⁽¹⁾ Verbitskij, Slovar altajskago i aladagskago naretchij tiorskago jazyka, 1 vol., 1889, Kazan, p. 309.

⁽⁸⁾ Mirâdj-Nâmeh, p.p. PAVET DE COURTEILLE, 1 vol., in 8°, Paris, 1822, p. 18 du texte, l. 5, note 1.

de l'altaï sug-la-, suu-la « arroser ». Enfin les formes djag. sugar-, سوغار « arroser » et sugal-, سوغار « suinter », montrent nettement la gutturale.

La déclinaison de su en osmanli était donc à l'origine semblable à celle des thèmes consonantiques et l'on avait :

	Nom.	*sug	d'où	sug, puis suw, suu, su.
	Gén.	*sug-ung	d'où	suj-uñ.
	Dat.	*sug-ga	d'où	suga, puis suj-a.
	Acc.	*sug-i	d'où	suj-i.
	Loc.	*sug-da	d'où	su-da.
	Abl.	*sug-dan	d'où	su-dan.
Plur.	Nom.	*sug-lar	d'où	su-lar.

On peut objecter que le datif devrait être suga et non suja, car il y a ici deux gutturales et non une seule. Mais il a dû se passer en osmanli la même chose qu'en karagasse ou g + g se réduit régulièrement à g au datif (sug, dat. suga et non sugga); l'osmanli a ensuite régulièrement transformé le g en j d'où suj-a. Mais tandis que l'osmanli s'arrête à ce degré de l'évolution phonétique le koibale va plus loin et pour les thèmes à voyelle finale contracte la désinence et le thème, tura, datif *tura-ga, tura-a, tura. Lorsque en osmanli le nominatif sug fut devenu su les formes sug-da, sug-dan, sug-lar furent remplacées par les formes su-da, su-dan, su-lar, issues du faux thème su ou peut-être aussi de formes disparues *suw-dan, *suw-lar, *suu-lar, su-lar, mais les formes régulières gén. sujun, dat. suja, subsistèrent et c'est ainsi que se forma cette déclinaison en apparence irrégulière du pseudo-thème vocalique », su (1).

III. — LA CONJUGAISON NÉGATIVE EN TURC OSMANLI.

L'on sait que le turc osmanli possède, à côté de la conjugaison ordinaire, une conjugaison négative, qui se forme régulièrement par l'addition à la racine verbale du suffixe ma, me; سومك, sev-mek « aimer », sev-me-mek « ne pas aimer ». Si au nouveau thème verbal, ainsi formé, on ajoute les caractéristiques

⁽۱) On trouve aussi la forme صونك par ex. dans le Humaïoun-nameh وصونك چاهد كلسند , Fragments du Humaïoun-nameh,

p. p. A. Royer dans le *Journ. Asiat.*, 1848, t. XII, p. 338, l. g. Cette forme est analogique.

des temps, des modes et des personnes, on obtient les formes du verbe conjugué négativement :

```
Présent absolu : سويورم sev-ijor-um.

Présent négatif : سوميورم sev-me-jor-um.

1° Passé : سومدم sev-dim. Négatif : سومدم sev-me-dim.

2° Passé : سومشم sev-michim. Négatif : سومشم sev-me-michim.
```

et ainsi de suite, le tout très régulièrement.

Il existe toutefois dans la conjugaison négative, une irrégularité dont les grammaires ne donnent point d'explication. Le présent absolu ", sev-ijor-um "j'aime en ce moment même", forme bien sa conjugaison négative régulièrement, mais le présent indéterminé ", sev-er-im "j'aime", présente une formation irrégulière. En voici le paradigme :

سومم	sev-me-m	je n'aime pas.
سومزسن	sev-mez-sin	
سومخ	sev-mez	
سوميز	sev- me - iz	
إسوموسكو	sev-mez-siniz	
سومزكر	sev- mez - ler .	

Cette formation est faite pour surprendre. On attendrait en effet, d'après l'analogie des autres temps, le paradigme suivant :

```
*sev-m-er-im ou *sev-me-jer-im je n'aime pas.
*sev-m-er-sin
*sev-m-er
*sev-m-er-iz
*sev-m-er-siniz
*sev-m-er-ler(1).
```

Au lieu de ce paradigme, nous trouvons la forme sev-me-m, ..., très irré-gulière au premier aspect, et cette irrégularité se complique d'une autre, car

(1) La forme sev-me-jer-im serait linguistiquement une monstruosité, mais rien n'empêche qu'elle n'existât puisque la forme sev-me-r-im, tout au moins aussi incorrecte linguistiquement que la précédente se rencontre dans le dialecte de I'Aderbaïdjan. Vambéry, Csagataische sprachstudien, 1 vol., 1867, Leipzig, p. 26, et Histoire de Yousouf Châh (Journ. Asiat., juin 1903), p. 401, et passim.

d'après la première personne, sev-me-m, on attendrait les formes suivantes : 2, *sev-me-sin; 3, *sev-me; 1, pl., *sev-me-iz; 2, *sev-me-siniz; 3, *sev-me-ler; et nous ne trouvons que les formes suivantes : 2, sev-mez-sin; 3, sev-mez; 1, sev-me-iz; 2, sev-mez-siniz; 3', sev-mez-ler. La plupart de ces formes présentent l'intercalation d'une sifflante énigmatique. C'est de cette double irrégularité que nous allons donner une explication.

Si l'on compare la conjugaison du dialecte tatar (1) avec celle du dialecte osmanli, on trouvera entre elles de notables différences : voici le tableau des temps qui nous intéressent dans les deux dialectes.

TATAR.

OSMANLI.

Présent aoristique: tora-myn je me tiens debout (3).

tora-syn

tora

tora-byz tora-syz

tora-lar.

Futur aoristique : tor-yr-myn

tor-yr-myn je me tiendrai debout.

tor-or-myn je me tiendrai debout.

tor-yr-syn

tor-yr

tor-yr-byz

tor-yr-syz

tor-yr-lar.

Présent aoristique: يازرم jaz-ar-ym j'écris. Présent absolu: يازيورم jaz-ijor-um je suis [en train d'écrire.

Futur absolu : يازه جكغم jaz-a-djagh-ym.

Il est évident d'après ce tableau comparatif que l'osmanli s'est créé une forme particulière pour le futur au moyen de la caractéristique جلاء, ğek, ğak, qu'il a employé les formes en اله, ar, er, et يور, ijor (3), spécialement pour le présent, en même temps qu'il perdait le présent en a, اله , jaz-a-m «scribens ego sum » qui subsiste en tatar. Mais la forme négative de ce temps a été conservée en partie en osmanli, et le présent négatif indéterminé de l'osmanli , jaz-

⁽¹⁾ NASYROV, Kratkaja tatarskaja grammatika (Gr. tatare en russe), 1860, Kazan, p. 17.

⁽²⁾ S. Balint G., Kazáni-tatár nyelvtanulmányok (gr. tatare en hongrois), 3 vol. 1875-1877, Budapest, t. III, p. 76.

⁽³⁾ La forme -, 1907, est une création récente de l'osmanli et des dialectes qui la possèdent : j'éclaircirai prochainement l'origine de cette forme.

ma-m «non scribens (sum) ego», est le correspondant linguistique exact du négatif tatar بازمای من, ğazmaj myn dont le paradigme est le suivant :

TATAR.

Présent affirmatif.			Présent négatif.	
J'écris	يازام	ğaza-туп , ğaza-т.	يازماىمن	ğazmaj-туп.
	يازاسن		یازمای سن	
	يازا		يازماي	
	يازابز			
	يازاسز			
	يازالار			

De même la forme osmanlie : 1, pl. يازميز, jazma-iz, correspond exactement au tatar يازماي, ǧazmaj-byz.

Il reste à expliquer les formes en من, mez. Ces formes sont les mêmes que celles qui servent en tatar à conjuguer le futur négatif.

TATAR.

Futur affirmatif.			Futur négatif.		
يازارم	ğaz–ar-ym	j'écrirai.	یازماس من	ğaz-mas-myn	je n'écrirai pas.
کليور م ن	kil-er-min	j'irai.	کیلماس من	kil-mes-myn	je n'irai pas.

Mais l'osmanli s'étant créé un futur spécial, yaz-a-djagh-ym a naturellement refait sur ce modèle une forme négative, yaz-maj-adjagh-ym. Dès lors la forme page (écrite إيازمز), véritable forme négative du futur, s'est trouvée en concurrence avec la forme yaz-ma-yadjaghym, et comme l'esprit percevait plus faci-lement le rapport qui existe entre yaz-adjagh-ym « j'écrirai » et yaz-ma-y-adjagh-ym « je n'écrirai pas », que celui qui existe entre yaz-adjagh-ym et yas-mas-men, cette dernière forme devait cesser d'être employée en tant que forme négative du futur, en osmanli. C'est en effet ce qui est arrivé. D'un autre côté en tant que forme négative du présent (car بازم , yaz-ar-ym « j'écrirai », ayant pris en osmanli le sens de « j'écris », يازماس من , yaz-mas-men, qui en est la forme négative, devait naturellement prendre le sens de « je n'écris pas »), elle se trouvait en concurrence avec la véritable forme négative du présent « يازم , yaz-ma-m « je n'écris

Bulletin, t. III.

pas » et l'osmanli se trouvait avoir pour le présent, yaz-ar-ym, يازرم «j'écris», une double forme négative:

l.	yaz-ma-m	et d'autre part , يازمم	II.	*yaz-mas-men	يازماس من
	*yaz-ma-syn	, -		yaz-mas-syn	,
	*yaz-ma			yaz-mas	
	yaz-ma-yz			*yaz-mas-yz	
	*yaz-ma-synyz			yaz-mas-synyz	
	yaz-ma-lar			yaz-mas-lar.	

Or c'est une loi que lorsque deux formations linguistiques se trouvent en concurrence pour remplir la même fonction, l'une des deux disparaisse, à moins que par suite de circonstances particulières, il ne se produise entre elles une confusion, comme c'est le cas pour les désinences personnelles du parfait latin, qui ne sont qu'un mélange de formes hétérogènes. Le même phénomène s'est produit dans la conjugaison turque. Le mélange des formes a été facilité par la sifflante de la 2° personne du singulier et du pluriel : entre *yaz-ma-syn, et yaz-mas-syn, *yaz-ma-synyz et *yaz-mas-synyz la confusion était facile : les formes à sifflante l'ont emporté et il n'est resté de l'ancien paradigme négatif du présent que les formes de la première personne du singulier et du pluriel yaz-ma-m, et yaz-ma-iz, يازميز et yaz-ma-iz, يازميز et yaz-ma-iz,

IV. — L'ORIGINE DES FORMES VERBALES YAZ-AMAMAK, VER-EMEMEK, EN TURC OSMANLI ET EN TCHOUVACHE.

L'osmanli tire de la forme négative du verbe, par l'intercalation des lettres e, a, une nouvelle forme ayant le sens de « ne pas pouvoir »: de yazmaq, يازمق « écrire », on tire يازمق , yaz-ma-maq « ne pas écrire », et par l'intercalation de -a, yaz-a-ma-maq, يازماق « ne pas pouvoir écrire (1) ». La comparaison de l'osmanli avec les autres dialectes turcs va nous permettre de rendre compte de l'origine de cette forme, origine sur laquelle les grammaires sont muettes.

Si nous examinons le dialecte des Tatars (2), nous voyons que l'idée de pouvoir y est rendue de deux manières : 1° par le gérondif en -b suivi du verbe bulmak, بولمتى, ex. ašab bula, آشاب بولا « on peut manger », et négativement ašab

⁽¹⁾ A. MÜLLER, Türkische Grammatik, 1 vol., in-8°, 1889, Berlin, p. 75-76.
(2) SZENTKOLINAI BALINT GABOR, Kazáni-tatár
(1) A. MÜLLER, Türkische Grammatik, 1 vol., nyelvtanulmányok, 3 vol. in-8°, 1877, Budapest, t. III, p. 62-63.

bul-myj, شاب بولماي « on ne peut pas manger »; 2° par le participe en -a que l'on fait suivre du verbe almak, آشامت « prendre », pour les formes personnelles. On aura donc avec le verbe ašamak, آشامت « manger », la conjugaison suivante :

آشای آلا مین	ašyj ala myn	je peux manger.
آنشای آلا سی	ašyj ala syn	tu peux manger.
آشای آلا	ašyj ala	il peut manger.
آشای آلا بز	ašyj ala byz	nous pouvons manger.
آنشای آلا سز	ašyj ala syz	vous pouvez manger.
آشای آلا لار	ašyj ala lar	ils peuvent manger.

A la forme négative la conjugaison deviendra ašyj al-myj myn, syn, etc., شاى آشاى آلماي آ

C'est donc le verbe almak « prendre » qui donne à cette conjugaison le sens de pouvoir : ašyj almyj myn a signifié à l'origine « mangeant, je ne prends pas », mais ce sens a fini à la longue par s'affaiblir et ašyj almyj myn n'a plus signifié que «je ne peux pas manger». Ce même verbe almak est devenu dans le dialecte turc de l'Altai (1) une sorte d'auxiliaire qui a pour fonction d'indiquer que le sujet agissant accomplit l'action pour lui-même : ainsi tozyb al ne signifie plus que « se rassasier », körüb al « voir », edib al « faire », sogub al « frapper ». Il est facile de comprendre comment *al* a pu perdre son sens primitif : de même que l'on disait kazyb al «arracher» (primitivement, «prendre après avoir arraché ») sadyb al « acheter (prendre après avoir acheté) » puulab al « enchaîner (emmener après avoir enchaîné) » (puula = 0. بغلمتي), on a fini par dire surab alminterroger, turub al mse lever. En tatar également al joue le rôle d'une sorte d'auxiliaire mais ici le sens est moins affaibli : alyb bir «apporter», alyb sat «vendre», alyb kil «emporter», ont leurs équivalents dans les formes de l'osmanli آليقومت, alyqomaq « retenir »; آليويرمك, alyvermek « procurer (2) ». Il n'est donc pas surprenant que le verbe almak « prendre » qui en altaï a perdu complètement son sens primitif, soit passé en tatar et dans d'autres dialectes au sens de «pouvoir». On peut en français faire la même remarque sur le verbe « savoir » : dans « je ne saurais vous écouter » savoir est l'équivalent de pouvoir.

sen «ou bien tu sauveras ma fille», Kunos Ignacz, Oszman török népköltesi gyűjtemeny, 2 vol., Budapest, 1889, t. II, p. 127.

15.

⁽¹⁾ V. Verbickii, Slovar altajskago i aladagskago narechij tiorskago jazyka, 1 vol., in-8°, Kazan, 1884, sub verbo al.

⁽²⁾ Comp. l'osmanli : ja qyzymy kurtarer aler-

Le dialecte kirgiz (1) possède comme le tatar une double construction pour exprimer l'idée de possibilité : le gérondif en b + bol exprime une action actuellement accomplie, geb boldum «je suis rassasié», ou encore la possibilité pour les formes non personnelles : geb boldu «on a pu manger». Pour les formes personnelles on emploie le participe en -a que l'on fait suivre de aluu comme en tatar.

En koibale (2) (dialecte turc du Iénisseï) on se sert du verbe bolpaspen pour exprimer l'idée de «ne pas pouvoir»; bolpaspen est le futur I de «être» et signifie «je ne serai pas»; le correspondant phonétique osmanli serait *ol-masmyn. «Je ne peux pas prendre» se dit en koibale aleb bolbaspen, et «je n'ai pas pu prendre» aleb bolbadem (o. ol-ma-dym). Si le verbe est au participe en -er, le sens est «je ne veux pas», aler bolbaspen «je ne veux pas prendre», aler bolbadem «je n'ai pas voulu prendre» mot à mot, puisque -bas (= o. ;) est un futur négatif, et -badem un passé négatif, « prenant je ne serai pas, prenant je n'ai pas été» par suite, «je ne veux pas prendre, je n'ai pas voulu prendre».

Dans le dialecte de l'Altaï (3) on ne trouve que la forme négative: on l'obtient en ajoutant à certaines formes du mot les syllabes -albas, -elbes qui ne sont autres que le verbe al au futur négatif. On a ainsi de et « faire », edin albas « il ne peut faire », de sarna « chanter », sarnaj albas ou sarnan albas « il ne peut plus chanter ».

Le dialecte sarte (4) emploie diverses tournures pour exprimer la possibilité et aussi les deux auxiliaires al, قول المراجعة.

مونی قیلا آلارمن	muny kyla alarman	je puis faire ceci.
بول ایشکا قادر دور من	bul i ška qodyr dyr man	je puis faire ceci.
انی کورسام بولادیمی	any kursam bulady-my	puis-je voir cela?

est aussi usité chez les Tatars du gouvernement d'Ufa : ul sinyñ öjöña kyr almady «il n'a pu entrer dans ta maison», chez les Teptiars, ašaj almas «il ne sera pas en état de manger», tab' almadym «je n'ai pu trouver», chez les Mechtcheriak et chez les Bachkirs, äjt älmägän «qui ne peut dire» (5).

- (1) Ilminski, Materialy k izučeniio kirgizskago narečija, Kazan, 1861, p. 29.
- (2) A. Castrén, Versuch einer koibalischen u. karagassischem Sprachlehre... herausgegeben von A. Schiefner, 1 vol. in-8°, St-Pétersbourg, p. 62-63.
 - (3) Grammatika altaiskago jazyka sostavlena
- tchlenami altajskoj missij, 1 vol. in-8°, Kazan, p. 74-75.
- (4) NALIYKIN, Rukovodsto k praktitcheskomu izutchenijo sartovska jazyka, 1 vol. in-8°, 1896, Samarkand, p. 154-155.
 - (5) KATANOV, Otčet o poezdke, soveršennoj letom

On voit que tous les dialectes expriment l'idée de pouvoir au moyen des racines bul et al dont le sens s'est plus ou moins affaibli. Revenons maintenant à la forme du tatar.

Le verbe bar «aller» (o. var, روار) conjugué négativement avec al-donnera bara al-ma-dym «je n'ai pas pu aller », uku «lire », ukuj al-ma-dym, et par élision de la voyelle finale, élision due à la rapidité de la prononciation baralmadym, ukujalmadym. Nous avons déjà presque entièrement les formes osmanlies, varamadym, oqujamadym. Elles sont en effet issues de formes identiques à celles du tatar par chute de son l. Cette chute est fréquente dans les dialectes turcs : au turc قليج, kylytch aglaive, correspond le tchouvache xeš (prononcez خشر), tchouvache kin = turc gelin «fiancée», tchouvache utmal = turc altmyš « soixante » (1). En altaï on trouve akel « emporte » pour *al-kel, en turkmène akit pour *al-kit « emmène », en aderbaidjan apar pour *alib par- « emporter avec soi » (2). آپارسري (Histoire de Yusuf-chah, Journ. Asiat., 1903, mai, p. 424, l. 5, «tu les conduiras» : cette forme comme beaucoup d'autres manque au lexique rédigé par le trad.). A ces exemples on pourrait en ajouter bien d'autres : par exemple: le tat. it = *il-t "apporter", le tat. bugan = *bul-gan "tout" (mot à mot: «ce qui existe, ce qui est», comme en osmanli barča «tout» = ce qui est⁽³⁾), le tat. bugai = *bul-gai « peut-être », bugačta « à présent » = *bul-gač-ta « en tant que cela est, dans le étant ». Comparez encore le kirgiz bob = *bolub, kyp = *kylyb et l'osmanli getir pour *gel-tir « fais venir, apporte ».

Il ne reste plus qu'à expliquer les formes osmanlies en -eme: elles sont dues à l'harmonie vocalique: une fois que l'origine de ces formes eut été oubliée et méconnue, les formes *vir-a-madym (عبويك , ver « donner ») *söjlej-a-ma-dym (عبويك , söjle « parler ») devinrent forcément viremedim, söjlejemedim, de même qu'en altaï -albas se change en -elbes et que hat devient -het en hongrois conformément aux lois de l'harmonie vocalique.

Le hongrois en effet a eu recours au même procédé que le turc. On sait qu'en hongrois le verbe « pouvoir » au sens de avoir la capacité physique de faire

1898-go goda... v ufimskuio gubernijo., Kazan, 1 vol. in-8°, 1900 (extrait des Utchen. Zapisk. kazanskago universiteta, 1900.)

- (1) J. Ašmarin, Materialy dlja izsledovanija tchuvaškago jazyka, 1898, Kazan, 1 vol., p. 91.
 - (2) Vambéry, Etymologisches Wörterbuch der

türko-tatarischen Sprachen, 1 vol. in-8°, Leipzig, 1878, p. 15.

(3) Mais le sens primitif de bar est «marcher» comme je le montrerai ailleurs. Ce mot au sens de «être» est à tort séparé de وار marcher» par M. Vambéry.

quelque chose s'exprime par l'addition à la racine verbale de la syllabe -hat, -het: de olvas-ni « lire » on tire olvas-hat-ni « pouvoir lire », de men-ni « aller » (o. ¿;, bin-, finnois, mennä (1)) me(n)-het-ni. Or cette syllabe qui joue dans la conjugaison hongroise le même rôle que -al, -a dans la conjugaison turque, n'est pas autre chose qu'une racine verbale signifiant « pouvoir » qui a fini par s'agglutiner au verbe comme -al en turc, mais que l'on rencontre encore à l'état isolé dans les anciens textes: semyt nem hat « il ne peut rien » et avec un infinitif nem hac (en orthogr. moderne, hat-sz « tu ne peux pas ») eg furtöt feierre (= feherre « blanc ») tenned « non potes unum capillum album facere » (2).

Le tchouvache possède une forme verbale que l'on obtient par l'addition des affixes -aj, -ej aux racines verbales. D'habitude cet affixe indique la possibilité; il indique aussi parfois le désir ou le peu d'intensité de l'action. Ainsi de par «donner» on tire paraj « pouvoir donner» (o. ver, ,), de kala « dire» (mongol, kele; bouriate, khyly; tchérémisse, kalam, d'où le russe kaljakat) kalaj « pouvoir dire», de il « prendre» (o. J, al) il-ej « pouvoir prendre». Les formes conjuguées donnent par-aj-at-ap « je peux donner», par-aj-mas-t-ap « je ne peux pas donner», de il, il-ej-eč « celui qui pourra prendre», il-ej-mer-em « je n'ai pas pu prendre», il-ej-mes « il ne peut pas prendre».

Dans quelques dialectes on rencontre les formes suivantes: ut «aller» (kirg. ot; jakoute, utylla), ut-aj-r-at-(na) «peux-tu aller?» ut-aj-r-a-(na) «pourras-tu aller?» ut-aj-ta-na «as-tu pu aller?» (ta-na = o. din-mi). M. Ašmarin croit que cet r est un reste du verbe auxiliaire jar «envoyer». Cependant il est à noter que dans la conjugaison négative -r tombe, ot-aj-mas-tap «je ne puis pas aller». Il est beaucoup plus admissible de voir ici un reste du participe en -er (o. sev-er, tat. tor-yr, dont le négatif est régulièrement tor-mas) et de considérer le aj(r) des formes dialectales et le aj des formes habituelles comme le reste de l'auxiliaire -al que nous avons rencontré dans tous les dialectes.

É. GALTIER.

⁽¹⁾ Vambéry, A magyar es török-tatar myelvekbeli szóegyezesek, 1 vol., 1869, p. 58.

⁽²⁾ SIMONYI ZSIGMOND, Tüzetes magyar nyelvtan törtenelmi alapon, Elsö kötet, Magyar hangtan es alaktan (Gr. hist. de la l. hongroise, t. I, phonét.

et morphol.), 1 vol. in-8°, Budapest, 1896, p. 380-381.

⁽³⁾ On voit ici l'origine du ماس, mas, tatar, et du من, mez, osmanli = ma + es.